

INSCRIRE UNE ÉQUIPE À DANSE EN COEUR C'EST RELEVER TROIS CHALLENGES :

- Une course aux dons : elle débute lors de l'inscription de l'équipe et se termine le dimanche 19 novembre à 13h45.
- Un relais de danse de 24h non-stop : le challenge se déroule du samedi 18 novembre 14h au dimanche 19 novembre 14h par équipe de 8 à 10 personnes.
- Des défis à réaliser par les membres de l'équipe : ludiques et accessibles à tous

INSCRIPTIONS

Vous pouvez le faire sur le site de Danse en Coeur
www.danse-en-coeur.com.

Vous avez le choix entre 2 catégories :

- « TRIBU » : si vous venez danser avec les membres de votre association, vos amis, vos proches.
- « ENTREPRISE » : si vous venez danser avec vos collaborateurs, vos clients, vos collègues.

Une équipe doit :

- Être composée de 8 à 10 danseurs de plus de 16 ans (Les mineurs ne devront pas dépasser 30% de l'effectif total de l'équipe et être sous la responsabilité des adultes de cette dite équipe. Dérogation des parents obligatoire. Les mineurs ne pourront pas danser entre 23h et 6h du matin.
- Récouter 500 € minimum de dons (déductibles des impôts).
- Réaliser le défi des 24h de danse.
- Payer les frais d'inscription de 660 € TTC en exonération de taxes si le financeur de l'équipe n'est pas assujéti à la TVA ou 660€ HT, si le financeur est assujéti à la TVA, avant le 1er Mars 2023.

Le tarif inclus :

- L'inscription à la course, 4 brassards par équipe.
- Des tickets repas pour le repas du samedi soir, le petit-déjeuner du dimanche matin et le repas du dimanche midi.
- Un badge par équipier pour accéder à La Cantine.
- L'entrée gratuite sur le site pendant 24h.

Le « pack équipe » comprenant tout cela est remis au capitaine d'équipe ou à l'équipier désigné.

Annulation : Pour toute annulation de participation avant le 19 octobre 2023, les frais d'inscription seront remboursés. Après cette date, les frais d'inscription ne seront pas remboursés. Dans les deux cas, les dons collectés par l'équipe et ses coureurs, seront conservés par le Fonds de Dotation pour l'Enfance.

DÉROULEMENT

VENREDI

- De 16h à 18h : retrait des packs équipes au H7 70 Quai Perrache, 69002 Lyon

SAMEDI

- De 9h30 à 11h30 : retrait des packs équipes au H7 70 Quai Perrache, 69002 Lyon
- 11h30 : briefing obligatoire pour toutes les équipes
Seules deux personnes par équipe pourront assister au briefing, de préférence le capitaine et le premier relayeur.
- 13h30 : rendez-vous devant la scène pour l'échauffement en musique.
- 14h : départ des 24h de danse
- De 14h à minuit : pensez à réaliser vos défis !

DIMANCHE

- De 9h à 12h : pensez à réaliser vos défis !
- 13h45 : fin de la course aux dons.
- 14h : fin du relais de danse
- 14h15 : remise des prix sur la scène.

LE RELAIS DE DANSE

PARCOURS

- Seules les personnes munies du brassard de leur équipe et de leur bracelet pourront accéder à la piste de danse .
- Un à 2 membres par équipe seront autorisés sur la piste.
- Chaque équipe doit être présente sur la piste pendant 24h. En cas d'arrêt du relais, 1 pénalité lui sera attribuée, au bout de 3 pénalités, l'équipe sera hors classement et ses dons seront conservés au profit du Fonds de Dotation pour l'Enfance.

ZONE DE RELAIS

- Elle se situe à l'entrée de la piste de danse.
- Elle vous permettra de transmettre le brassard à l'un de vos coéquipiers et d'effectuer ainsi votre relais.
- Le relais doit obligatoirement se faire dans cette zone sous peine de disqualification de l'équipe.

LES DÉFIS

3 défis seront proposés aux équipes.
Retrouvez le détail des défis dans le « règlement défis ».

SÉCURITÉ ET SANCTION

- Le code du danseur devra être appliqué dans l'enceinte du H7.
- L'abus d'alcool n'est pas compatible avec la pratique d'un sport.
- L'accès à la piste de danse pourra être refusé à toute personne en état d'ébriété.

CLASSEMENT

- Sont récompensées les équipes qui auront récolté le plus de dons dans les catégories « TRIBU » et « ENTREPRISE ».
- Attention ! Seuls les dons effectués AVANT 13h45 le dimanche 19 novembre, seront pris en compte pour les classements.
- Au préalable, il sera vérifié que chaque équipe récompensée aura bien respecté le règlement. Toute attitude non sportive ou non courtoise et/ou le non-respect de ce règlement conduiront à des pénalités. Des équipes de contrôleurs veillent au respect des règles et sont habilitées à donner des consignes et à sanctionner les équipes.

INFOS PRATIQUES

PARKING

Informations complémentaires à venir.

HÉBERGEMENT

Informations complémentaires à venir.

RESTAURATION

LA CANTINE

Seuls les équipiers inscrits sur le formulaire d'inscription bénéficient des tickets pour les repas qui sont servis à la cantine. Repas du samedi soir : une plage horaire est indiquée sur vos tickets. Merci de la respecter. Vous pourrez vous voir refuser l'accès au chapiteau en dehors de vos horaires. De 00h00 à 6h00 : possibilité d'accéder à la cantine pour se reposer et se restaurer (snack et boissons fraîches) De 6h00 à 9h00 : petit-déjeuner. Dimanche de 11h à 14h. Une plage horaire est indiquée sur vos tickets. Merci de la respecter. Vous pourrez vous voir refuser l'accès à la cantine en dehors de vos horaires.

CONTACT ÉQUIPES

contact@danse-en-coeur.com

0981223654